

Pour nous aider dans notre réflexion, vous pouvez remplir le petit questionnaire suivant (accessible sur le site www.pomoloc.fr) :

L'idée d'une MLC en Creuse me paraît intéressante : OUI NON

La création d'une MLC en Creuse me paraît possible impossible autre

Je connais le principe des MLC : OUI NON

J'aimerais connaître le principe des MLC : OUI NON

Je suis potentiellement (les deux cadres peuvent être renseignés) :

Fournisseur de biens ou de services

J'accepterais d'être payé en MLC :

OUI NON En partie

J'ai besoin de plus d'informations pour répondre :

OUI NON

Consommateur

Je serais d'accord pour utiliser la MLC :

OUI NON En partie

pour : alimentation

services divers (jardinage, garde, entretien,...)

autres (commerces,...)

J'ai besoin de plus d'informations pour répondre

Vous pouvez déposer vos réponses là où vous avez trouvé cette feuille, la renvoyer à l'adresse de Pomoloc (cf 1ère page), ou la faire parvenir à un de nos contacts locaux :

Si vous souhaitez par ailleurs être tenu au courant du développement de notre projet, ou si vous voulez y participer, renseignez le cadre suivant comme bon vous semble :

NOM et Prénom :

Adresse :

Ville de résidence :

Adresse mail :

Téléphone :

La Mige

Monnaie Locale Complémentaire en Creuse

Une Monnaie Locale Complémentaire, c'est :

- Une monnaie faite par et pour celles et ceux qui l'utilisent.
- Une monnaie qui permet aux citoyens de comprendre par l'expérience le principe et le fonctionnement de la monnaie en général, et des usages qu'on peut en faire.
- Une monnaie qui implique l'expérience de logiques sociales où l'humain prime sur les logiques financières.
- Une monnaie qui permet de soustraire à la spéculation des richesses produites localement.
- Une monnaie qui soutient et structure les circuits courts, essentiellement des circuits locaux.
- Une monnaie qui dope la production et le commerce de proximité (on le constate partout).
- Une monnaie qui freine les délocalisations et favorise les relocalisations.
- Une monnaie qui, par sa mutualisation, permet à chacun de s'exprimer et s'investir.
- Une monnaie qui, de ce fait, favorise la coopération au détriment de la concurrence.
- De ce fait aussi, une monnaie qui crée du lien social.
- Une monnaie qui s'inclut pleinement dans l'économie sociale et solidaire.

Pomoloc 5 Rue de Verdun 23400 Bourganeuf
Site : www.pomoloc.fr Lien : contact@pomoloc.fr

USAGERS

- On a déjà l'euro...

La première différence, c'est qu'une monnaie locale est faite **pour** et **par** ceux qui l'utilisent. Elle est donc adaptée à leurs besoins.

- Qu'est-ce que j'y gagne ?

Tu y gagnes de faire marcher la production et le commerce de proximité, donc de ne pas le voir disparaître. Tu gagnes un territoire dynamisé, avec des circuits de distribution courts, qui évitent intermédiaires et transports, de sorte que les produits peuvent vendus être moins chers.

- Dans ma poche, j'aurai des billets en € et des billets en monnaie locale : c'est compliqué.

1 € = 1 Mige: aucun calcul à faire, il suffit de regarder la valeur du billet.

- Ça ne marche nulle part.

Faux : Il y en a 10 000 à 15 000 dans le monde, dont la moitié en monnaie-temps (comme les SEL) et l'autre en monnaie-billets. En France, il y en avait plus de 37 en septembre 2014 (nombre doublé en un an), et une cinquantaine à l'étude. De janvier à juin 2015, une dizaine de nouvelles MLC ont été mises en circulation (dont en Haute-Vienne et en Puy-de-Dôme). Certaines peuvent avoir des difficultés, mais la plupart semblent fonctionner efficacement (Pays basque, Brest, Toulouse, Romans, Villeneuve-sur-Lot, etc.).

- La « fonte » de la monnaie locale, c'est de l'argent que je perds.

Non. Contrairement à l'« inflation », cet argent est mis en commun pour financer des projets que nous décidons **tous ensemble** de financer ou non à travers la « fonte » de la monnaie.

- C'est légal ?

Oui. C'est un amendement de la loi ESS du 31/07/2014. Ce qui est interdit, c'est d'émettre une monnaie *concurrente* de l'€, c'est-à-dire qui a un cours universel.

- Qui cela va-t-il concerner ?

Tous ceux qui voudront y adhérer.

- Moi, par exemple, si je veux m'en servir, comment je fais ?

D'abord adhérer à l'association Pomoloc, et signer une charte d'engagement à un comportement de consommateur ; après, tu pourras échanger des € contre la monnaie locale,

- Et où je vais trouver la monnaie locale ?

Il y aura des bureaux de change. Parfois tenus par l'association, parfois chez un commerçant, ... ce sont des détails techniques que nous réglerons en fonction des possibilités le moment venu.

- Et si un jour je veux sortir du système ?

Une MLC n'est pas une prison ! Il suffit de ne plus changer des euros...

FOURNISSEURS

- Ça m'engage à quoi ?

D'abord adhérer à l'association et signer une charte « éthique » qui engage à respecter des principes généraux sociaux et écologiques. Dans le cadre de cette charte, chacun définit les axes qui conviennent à sa situation : aller vers le bio, veiller à diffuser des produits issus du commerce équitable, aller vers un meilleur recyclage de ses déchets, voire aller vers 0 déchet, intégrer davantage son activité professionnelle dans la dynamique de coopération et de solidarité locale créée par la MLC, etc.

- Je vais devoir tenir une double comptabilité ?

Pas du tout : la comptabilité reste tenue en €, les tickets de caisse restent en €, et puisqu'une unité de compte en monnaie locale vaut un €, il n'y a aucune difficulté, aucun calcul de conversion.

- Ça ne va rien m'apporter en tant que commerçant.

* le fait que la monnaie soit « fondante » dissuade d'accumuler. Partout où une MLC est en circulation, on a constaté une augmentation de l'activité. Les MLC circulent 3 fois plus vite que les €.

* le logo apposé sur la vitrine sera pour le client une garantie d'avoir affaire à un commerçant « éthique » et attirera une clientèle motivée, même parmi les gens qui ne sont pas membres du réseau.

* La dynamique qui naît de la circulation d'une MLC a des conséquences positives sur l'ensemble du réseau et même au-delà, sur le territoire, notamment parce que les richesses produites, même valorisées en miges, restent sur place au bénéfice de tous.

- Et mes fournisseurs ?

Certains, s'ils sont locaux, seront peut-être membres du réseau et accepteront la monnaie locale. Vous pourrez en convaincre d'autres d'y rentrer. Vous payerez les autres en €, comme maintenant.

L'avantage de la monnaie locale, c'est aussi de favoriser des circuits courts et des circuits locaux. Le prix des marchandises ne supporte plus le coût des intermédiaires et des transports longs.

- Et si je ne peux pas dépenser toute la monnaie locale que je reçois en paiement ?

Il suffira d'échanger le surplus à nos bureaux de change contre des euros. Il y aura toutefois une décote que nous aurons décidée tous ensemble.

- A quoi sert la décote ?

Pour autant qu'elle soit instaurée, à financer des actions sur le territoire que nous déciderons ensemble. Par exemple, la conversion en bio d'un maraîcher, le fonctionnement d'un équipement collectif nécessaire à la mise en place d'un marché bio, l'aide à un petit commerçant du réseau pour se mettre aux normes, etc....